



Enfant susceptible d'être en danger

Par **snoogie**, le 12/11/2009 à 08:36

Bonjour, je ne sais pas si je suis sur le bon site pour avoir des infos ou des conseils mais je tente ma chance quand même.

Il y a plus d'un mois je quittais mon ex suite à des violences conjugales, une plainte et des mains courantes ont été faites. Mais depuis je suis inquiète pour son fils âgé de bientôt 4 ans qui est à mon sens en danger et je ne sais pas si je dois faire appel au 119. Le petit garçon est issu de son dernier mariage, sa mère à l'air de bien s'en occuper mais quand nous l'avions mon ex le laissait tout faire, jouer avec des outils tel que marteau cutter etc, refusait de l'amener chez le médecin alors qu'il est souvent malade donc je l'amenais ou j'en faisais part à la mère pour qu'elle le fasse. Lorsque le petit faisait des crises de colère quelques fois mon ex le mettait sous la douche froide pour le calmer il disait. Et lorsqu'il me frappait je disais au gamin en pleurs de quitter la pièce mais son père hurlait de plus belle contre moi, le petit voyait tout et répétait ses gestes plus tard dans la journée. Ce petit garçon est livré à lui-même quand mon ex est au boulot, il a un commerce accessible depuis l'appart qui se trouve juste au dessus mais le petit reste sans surveillance à la merci des produits dangereux, couteaux ou autres choses dangereuses dans un appartement. Le gamin peut descendre au commerce (c'est un bar loto presse) mais il traîne dans un milieu qui n'est pas le sien. Il laisse également le petit aller dehors sans veste alors qu'il fait très froid et lorsque je suis allée chercher mes affaires le gamin était dehors pieds nus en simple t-shirt et son père ne disait rien, quand je lui ai fait la remarque il m'a répondu "je suis père je fais ce que je veux", je ne trouve pas ça normal. Lorsque le gamin refuse de manger il lui donne chips et saucisse Herta ou alors c'est pas grave je dois laisser entendre me dire "laisse le s'il ne veut pas manger il crevera de faim". J'ai appris il y a quelques jours par une amie qui les voit encore de temps en temps que le gamin n'allait plus à l'école quasiment depuis mon départ fin septembre. De plus le père roule sans permis et prend le gamin sur ses genoux soit pour le chercher à l'école ou l'y emmener ou le chercher chez sa mère.

Je me sens coupable de ne rien faire pour cet enfant auquel je m'étais attaché, et je ne peux pas accepter que cet enfant soit traité de la sorte.

Que puis-je faire ?

Par **jeetendra**, le 13/11/2009 à 20:27

Bonsoir, appelez immédiatement le 119, cet enfant vous remerciera plus tard de l'avoir sauvé, cordialement.

Par **Vincent Ricouveau**, le **13/11/2009** à **20:52**

bonsoir, ces faits sont d'une particulière gravité, appeler le numéro référencé est nécessaire, appeler la gendarmerie ou la police, saisir le parquet, le juge des enfants etc... mais agir. Et sans tarder.

Cordialement.

Me Vincent Ricouveau
Avocat - Saint-Brévin-les-Pins -